

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

30 MAI 2013

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Budget supplémentaire  
2013 - Ville**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 31 mai 2013  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 3 juin 2013  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 3 juin 2013

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général Adjoint  
des Services



Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille treize, le 30 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 mai deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE\*, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

\*Madame BRUNEAU-LATOUCHE (sauf pour les dossiers 13 C 00, le procès-verbal de la séance du 11 avril 2013, le compte rendu des actes administratifs, et les dossiers 13 C 01 à 13 C 15)

Avait donné procuration :

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT  
Monsieur PERRAULT à Monsieur PIVERT  
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD

Étaient absents :

Monsieur BAZIN d'ORO  
Madame DE CASTRO COSTA

Secrétaire de séance :

Madame KARCHI-SAADI

**N° DE DOSSIER** : 13 C 19 a

**OBJET** : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2013 – VILLE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2012 et de voter l'affectation du résultat 2012.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2013.

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE VILLE**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses : 15 772 963,74 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	Mesures nouvelles	Restes à réaliser	Résultat reporté	Affectation excédent fonctionnement	TOTAL
Dépenses	1 587 443,16 €	1 524 754,99 €	10 005 197,14 €		13 117 395,29 €
Recettes	1 587 443,16 €	2 677 522,56 €		8 852 429,57 €	13 117 395,29 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

	Mesures nouvelles	Résultat reporté	TOTAL
Dépenses	2 655 568,45€	-	2 655 568,45 €
Recettes	1 976 168,00€	679 400,45 €	2 655 568,45 €

Il est proposé au conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2013.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD,  
Monsieur BIHOUIS votant contre,

ADOPTE le Budget Supplémentaire 2013.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,

Le 1er Maire-Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

